

Le Whig de St. Landry.

VOL. I.]

OPELOUSAS, PAROISSE ST. LANDRY, LOUISIANE, JEUDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1844

[No 11.

LE WHIG

EST PUBLIE TOUTES LES SEMAINES, PAR JOSEPH ETTEL. Le Bureau est situé dans "Court street," un face de la Maison de Cour.

CONDITIONS:
Abonnement.—Par an, payable d'avance, \$3 00
Do, payable avant l'expiration de 6 mois, 4 00
Pour six mois, payable d'avance, sans exception, 2 00
Avis.—Pour l'insertion d'un Carre de pas plus de six lignes, \$1. pour la première fois, 50 cents pour chaque insertion subséquente. A moins qu'il n'en soit autrement ordonné, les avis seront publiés en français et en anglais, et paieront en conséquence. Une réduction libérale sera faite pour les avis insérés pour une longue période. Lorsque le temps de l'insertion ne sera pas spécifié, elle sera continuée pendant deux mois et paiera en conséquence; mais la publication d'aucun avis, ou la continuation d'aucune inscription, ne sera arrêtée, tant que le prix n'en aura point été payé, et à moins que l'Éditeur n'en décide autrement.

Le Whig de St. Landry.



OPELOUSAS, LA.

JEUDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1844.

QUELQUES MOTS SUR LES ELECTIONS DU CALCASIEN.

«Pour cause de défaut de formalité, ces retours ont été rejetés par le juge de la Paroisse St. Landry qui a pris pour auxiliaire la loi.»
L'article ci-dessus est une exacte copie de la partie éditoriale de la Gazette des Opelousas de Samedi dernier, publiée en français. La Gazette s'est déclarée un papier neutre en politique; comme telle, elle ne peut avoir aucun intérêt à laisser planer un injuste soupçon dans l'opinion publique, à propos des actes des officiers publics, qui sont chargés de contrôler le scrutin. Cependant l'extrait ci-dessus semble défigner un vil désir de la part du juge de la paroisse St. Landry, de priver de leurs franchises une portion des électeurs du Calcasien. Nous ne ferons aucun commentaire à ce sujet; nous nous bornerons à placer devant nos lecteurs les faits tels qu'ils se sont passés, et les lois qui ont servi de règle à nos officiers pour leur conduite.

En l'année 1840 la partie occidentale de la paroisse St. Landry fut appelée à former une paroisse séparée sous le nom de paroisse Calcasien. Néanmoins, pour certains actes, les deux paroisses demeurèrent réunies. Pour bien comprendre ce qu'étaient ces actes, il faut se référer à la loi elle-même (Actes 1840 p. 74.) La section 11 s'exprime ainsi:

«Que la paroisse de Calcasien restera unie à la Paroisse de St. Landry dans les élections des officiers de l'Etat et du Gouvernement fédéral, le Juge de Paroisse et les commissaires d'élections assistés après la clôture du scrutin, transmettront un état certifié des votes de la Paroisse de Calcasien, au Juge de Paroisse de la Paroisse de St. Landry, qui les recevra et les comptera comme faisant partie des votes de cette dernière Paroisse.»

Les pouvoirs accordés aux officiers des deux paroisses sont ici énumérés distinctement; tant que cette loi ne sera point rayée du livre des statuts (statute book) elle doit servir de guide aux officiers des deux paroisses; nous ne pouvons point comprendre d'autre alternative. Les officiers des deux paroisses ont agi conformément aux provisions de la loi. Voyons d'abord ce qu'a fait le juge de la paroisse St. Landry.

Mardi soir, 6 du présent mois, après le dépouillement des votes de St. Landry, le juge Garrigue ouvrit les retours du Calcasien, en présence d'une foule de spectateurs attentifs, dans la maison de cour de notre ville. Une consultation fut tenue entre le juge et les commissaires; le juge Garrigue annonça que les électeurs Whigs avaient obtenu 42 voix et les électeurs Démocrates 128 voix, donnant un Démocrate une majorité de 86 voix. C'étaient les retours légaux conformément à "l'état certifié" demandé par la section ci-dessus citée. Le juge du Calcasien, cependant ajoutait en forme de post-scriptum que les retours des votes de deux bureaux avaient été rejetés par lui pour manque de formalités; qu'ainsi qu'on ne put attacher ses motifs, ils les envoyait à l'examen du juge et des commissaires de cette paroisse, les priant de les renvoyer par retour du porteur. Les votes de ces deux bureaux auraient augmenté la majorité des Démocrates de 67 voix, et non point de 90 comme le dit la Gazette. Nonseulement ils n'étaient point certifiés, comme le demande la loi, mais le juge pour la paroisse Calcasien déclarait formellement qu'ils les avait rejetés pour vice de forme. Aucune personne candidate ne pourra s'empêcher de convenir, que le juge et les commissaires d'élection de cette paroisse, n'aient agi justement en se conduisant comme ils l'ont fait. Ils ont été guidés par le motif le plus irréprochable, qui puisse être invoqué par un officier public; obéissance absolue aux lois de son pays.

Nous serons brefs dans ce qui regarde le juge du Calcasien. Nous croyons qu'il ne s'est pas trompé. Si les retours n'étaient pas dans les formes voulues par la loi, il était tenu, comme officier commissionné et assermenté, à les rejeter à tout risque. Il eut pu les admettre et recevoir les bénédictions du parti, qui maintenant s'élève contre lui; mais il aurait foulé aux pieds les lois, qu'il a juré d'observer. Il a préféré agir autrement et a appelé sur sa tête les anathèmes

d'un parti; mais il a obéi au seul oracle, auquel il put s'adresser; le livre des statuts de son pays. Cette conduite a offensé des partisans Démagogues; mais elle a été conforme aux principes, qui peuvent seuls perpétuer la liberté du genre humain.

LA TOUSSAINT.

Nous avons omis de mentionner dans notre dernier numéro la célébration qui a eu lieu en notre ville de ce Saint jour avec ses cérémonies et sa pompe habituelles et leur imposant effet. Quoique plus réjouissant pour le cœur, que la pensée, qu'après nous être débarrassés de notre enveloppe mortelle et avoir rendu ses débris à la terre, notre esprit immortel montera dans les cieux se joindre à ses amis qui l'ont précédé et contempera du haut de la béatitude céleste, les objets de ses affections demeurés ici bas, versant des larmes de souvenir et de regret sur le sol qui couvre nos restes.

Le Tropicque de la Nolle. Océans ont rendu compte du dernier anniversaire de ce jour de fête s'exprime ainsi:

«Hier ont lieu la belle cérémonie de la décoration de tombes, telle que nos frères enthouliques la pratique, avec une solennité et une régularité dont jamais nous n'avions encore été témoin. L'assemblée était des plus nombreuses; les tombes étaient richement et élégamment décorées.

Souvenez vous des morts! Ils n'ont fait, que précéder ceux qui attendent encore l'immortalité. Réjouissez vous, donc consolation!—Après que nos corps seront devenus poussière; il y en aura qui nous ont connu et aimé pendant notre vie, qui couvriront nos tombes de fleurs, les entoureront d'emblèmes touchants d'affection et d'estime. Pour les vivants ce ne serait que flatter, la flatterie n'arrive point à l'oreille des morts; les offrandes déposées à la dernière et étroite demeure de la pauvre et fragile humanité sont de touchants moments. Contemplez le cimetière; là des tombes couvertes de mousse et tombant en ruines, comme les restes, qu'elles renferment, depuis longtemps réduits en poussière, sont chaque jour couvertes des plus douces et des plus belles fleurs; et une fois tous les ans, le jour de la Toussaint (1er Novembre), on y voit des amis agenouillés et déposer une silencieuse prière, les décorer de guirlandes fraîches et s'acquitter des beaux rites commandés par leur religion. C'est bien; la coutume est saine et elle nous plaît. Il nous semble que nous serions mieux préparés à la mort, plus contents de quitter ce monde et cette vie, si nous étions certains que ceux que nous aimons et qui bien tôt nous suivront, accorderont de temps en temps une douce larme à notre souvenir. La goutte de rosée sur la feuille morte, brillante des premiers feux de jour, n'a point la pureté de la larme de l'affection sur la tombe des morts.

(Extrait du Courrier des Etats Unis.)

«Et maintenant, après avoir expliqué et justifié nos prétendus oublis de neutralité, nous n'hésitons pas à le dire c'est aux whigs que nous accorderions la préférence s'il nous était donné de choisir de celui de deux partis sur la sauvegarde duquel il nous s'agit le mieux de placer nos intérêts et nos passions; car ce sont eux qui nous offrent les plus sûres garanties d'ordre et de stabilité; c'est eux seuls qui nous semblent posséder les ressources nécessaires pour résister aux dangers, écarter de la scène populaire. Et puis, si nous n'avons pas dans la lutte actuelle que les trois personnes des deux candidats présidentiels, certes toutes nos sympathies, et si nous pouvons en avoir, toute notre influence seraient acquises au chef du parti whig, à Henry Clay, parce que, en dehors de toutes les distractions dont on cherche à le soulever les passions haineuses de ses adversaires, il n'est pas aux Etats Unis un homme qui soit plus capable que lui d'occuper la suprême magistrature. Quels que puissent être nos vœux pour le triomphe de la démocratie, nous n'en persistons pas moins dans les opinions que nous avons tout d'abord émises sur l'attente portée, selon nous, à la majesté et à la vérité des institutions républicaines par la candidature de M. Polk, qui n'aurait rien fait pour mériter l'honneur d'aspérer à un triomphe que l'on ne devrait jamais donner qu'à un plus digne, et en récompense de grands services rendus au pays. L'élevation de Mr. Polk à la présidence, si elle a lieu, sera un nouveau témoignage de vote universel, dont la prétendue infirmité est si souvent prise en flagrant délit d'erreur; ce sera une nouvelle preuve que la majorité populaire n'a ni intelligence, ni liberté, et qu'elle n'est qu'un instrument passif entre les mains des chefs de parti qui exploitent ce puissant levier au profit de leurs rancunes égoïstes, lorsqu'ils ne peuvent le faire au profit de leur ambition. Si M. Polk s'est vu brusquement tiré de son obscurité et placé au premier rang, c'est qu'il n'a pas convenu à M. Van Buren, Calhoun et Cass de se faire mutuellement les sacrifices de leurs prétentions, et de s'être honoré Mr. Polk. De leurs suffrages que parés qu'il était un trop petit personnage pour se poser vis-à-vis d'eux en rival vainqueur. Ce peut-être là un très bon calcul d'amour-propre pour les meneurs de la démocratie; c'est aussi, nous le croyons, une très heureuse manœuvre dans l'intérêt de la cause démocratique, mais, nous le répétons, si quelques hommes et si tout un parti y gagnent quelque chose, les institutions républicaines y perdent en dignité et en loyauté.

M. CLAY ET ST. ANNA.—On lit dans le Reporter de Lexington: «M. Clay écrit à Santa-Anna pour lui demander la mise en liberté de la fille d'un patriote de la révolution, qui se trouvait au nombre des prisonniers de Myer. On assure que Santa Anna s'est empressé de répondre à Mr. Clay qu'à sa requête, il avait donné l'ordre d'être libéré et qu'il avait immédiatement fait libérer le prisonnier auquel il s'est intéressé.

Benjamin Hovey qui a prêché dernièrement à Utica, a atteint le bel âge de cent dix ans.

New Jersey.—Le Daily Advertiser de Newark donne les chiffres officiels de l'élection pour gouverneur. Le nombre total des voix s'est élevé à 74,530, auxquelles il faut joindre 80 ou 100 votes abolitionnistes. Le candidat whig, Stratton, a obtenu 37,919 voix; et son concurrent, Thompson, 36,521; ce qui laisse au premier une majorité de 1,398 voix.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par voie de New York nous recevons des nouvelles plus récentes d'Europe apportées par le Great Western. Les dernières dates reçues par cette occasion sont de Liverpool du 12, de Londres du 11 et de Paris du 9.

Angleterre.—Il n'est question en Angleterre que de la réception faite au roi des Français.

Louis Philippe en Angleterre.—Le roi Louis Philippe s'est embarqué à Treport le 7 octobre, à bord du Gomer, de 24 canons, bateau à vapeur yacht du roi; commandant, l'amiral Lasausse; capitaine, Goulens; force de 450 chevaux, équipé à Cherbourg. L'Élan, bateau à vapeur, lieutenant Dieudonné, force des 220 chevaux, équipé à Cherbourg; le Carthouan, bateau à vapeur, lieutenant Valmont, de la force de 220 chevaux, équipé à Cherbourg; de la force de 120 chevaux, équipé à Cherbourg; la Reine-Amélie, capitaine d'Harcourt, yacht du roi, à voile, formant l'escorte.

Les aides du Roi et de la Reine ont été pleins de sensibilité; cette dernière a versé quelques larmes; cette séparation lui coûtait; c'était la première à laquelle elle eut pu se résigner.

Le lendemain matin, la royale escadre était en vue des côtes d'Angleterre; elle était précédée du Pluton, qui marchait en éclaireur. Elle ne tarda pas à apercevoir une petite escadre anglaise qui venait au-devant de S. M. le roi des Français. Tous les navires se dirigèrent alors vers Portsmouth, où ils entrèrent aux acclamations de la foule réunie sur le port. Les autorités de Portsmouth se rendirent à bord du Gomer, et le maître adressa au Roi une allocution dans laquelle il se félicita, au nom de la corporation de Portsmouth, de l'honneur de le recevoir. Louis-Philippe lui répondit aussitôt en Anglais.

Après cette réponse, le Roi donna, cordialement la main aux divers membres de la corporation, les entendit individuellement et rappela la ses anciens souvenirs de Portsmouth avec une grande précision. Au bout d'une heure, le prince Albert et le duc de Wellington arrivèrent et furent cordialement reçus par Sa Majesté. C'est alors que le voyageur débarqua au milieu des cris d'enthousiasme et des hourras. On se rendit à la station du chemin de fer où l'on entra par un arc de triomphe, sur lequel on se trouvait écrits: «Welcome, Louis Philippe.» Les préparatifs du départ furent promptement faits. Le Roi, le prince Albert et le jeune duc de Montpensier prirent place dans une nouvelle voiture d'une grande magnificence, et le duc de Wellington monta dans son propre équipage placé sur un wagon ad hoc. Le convoi parcourut rapidement la distance, et à chaque station le roi fut salué par les plus vives acclamations.

Bien tôt on arriva à Windsor. La Reine s'y trouva jusqu'après de la voiture pour recevoir son hôte. Louis Philippe descendit et embrassa Sa Majesté de la façon la plus cordiale et la plus affectueuse; puis il lui donna le bras pour entrer dans le châtelet où il fut reçu par toute la cour. Il se rendit ensuite dans les appartements qui lui avaient été préparés et qui se trouvaient être ceux qu'occupait l'Empereur de Russie à son dernier voyage. Au bout d'un quart d'heure, il revint trouver la reine, et l'on put lui annoncer les principaux personnages de la suite du Roi et les hommes les plus célèbres de la cour d'Angleterre et assistèrent.

Le jeudi, le Roi, accompagné du prince Albert, alla visiter la maison qu'il avait habitée pendant son exil en Angleterre, il se rendit ensuite à Hampton-Court dont il admirait fort la galerie de tableaux; puis il revint dîner à Windsor.

FRANCE.—Paris, 2 Oct.—M. le prince de Joinville est arrivé aujourd'hui à Paris à une heure.

S. A. R. avait quitté Caix le 29 septembre, sur la corvette à vapeur le Pluton. Débarqué la nuit dernière au Havre, le prince est immédiatement parti pour Rouen, où il a pris le chemin de fer jusqu'à Paris. S. A. R. après avoir fait une visite à M. le ministre de la marine, s'est rendu à St. Cloud.

NASSAU.—(Nouvelle Présidence.)—Le Courrier de Charleston contient des nouvelles assez récentes de Nassau. Il y a eu une grande agitation dans cette ville pendant la première quinzaine d'octobre par suite de l'impression de quelques objets de sauvetage qui ont été mis en vente. L'île Longue et Run Key ont fort peu souffert du dernier ouragan.

MEUNIER EN MER.—A l'arrivée ici du brick Carbon, un nommé Smith, cuisinier du bord, a été arrêté à la requête du capitaine Jamieson. Il paraît que dans la traversée en cuisine, pour un léger motif, a tué un passager de l'autre point.

Le Théâtre de Providence est devenu la proie des flammes le 25 octobre. C'est une perte d'autant plus regrettable qu'il y avait une très grande quantité d'objets d'art, et d'instruments d'astronomie et de physique.

Elections municipales de Baltimore.—La majorité que les locofocos avaient obtenue au commencement de ce mois dans les élections d'Etat, vient d'être singulièrement réduite aux dernières élections municipales qui ont eu lieu le 21 courant; de 1232 elle est descendue à 500 environ. A l'élection du gouverneur, le 2 courant, les locofocos avaient obtenu 9100 votes; les whigs 7968, à l'élection du maire, les premiers n'ont plus donné que 8465 votes, tandis que les whigs sont restés à 7970; il y a donc pour nos adversaires une perte de 900 voix. Cette perte n'a d'autre cause que la vigilance déployée par les whigs afin d'empêcher la réception des votes frauduleux, réception qu'ils n'auraient pu prévenir aux élections d'Etat.

Prise de voile.—Le 2 du présent mois, mademoiselle Virginie Scott, fille du major général Scott, de l'armée des E. U. et mademoiselle Sarah Linton, ont reçu le voile dans le Couvent de la Visitation à Georgetown, des mains de l'archevêque.—N. Y. Journal of Commerce.

PROCESSION WHIG AUX FLAMBEAUX.

La Procession aux flambeaux de samedi est, sans contredit; la plus belle qu'on ait encore vue à la Nouvelle-Orléans, tant par le nombre que par l'ordre et la parfaite tenue de tous ceux qui enfaînèrent partie.

A sept heures la procession se mit en mouvement ayant à sa tête six à sept cents hommes à cheval. Venait ensuite un orchestre dans un char suivi d'un steamboat en miniature portant le nom HENRY CLAY.

Venaient après, une compagnie des citoyens de l'ouest, riverains du Mississippi, qui se rappellent avec reconnaissance que Clay leur a assuré par le traité de Grand, l'exclusive navigation de ce grand fleuve.—Puis les Clay ministres jouant des airs patriotiques.

On voyait à la file le Clay-Club de Jefferson et tous les Clay-Clubs et Associations whigs des trois municipalités, les Boscogoy; les constructeurs, les capitaines de navires et de steamboats et les marins, les compositeurs, et imprimeurs. Les bâtons étaient pavés et brillamment illuminés, et tout sur la route respirait un air de fête.

La place nous manque pour énumérer les divers corps qui formaient cette grande procession dont il serait d'ailleurs impossible de donner une idée exacte à ceux qui ne l'ont pas vue.

Imaginez en effet une foule immense qu'on peut évaluer à 4,000 personnes, dont chaque individu, à l'exception près, portait un transparent orné de devises et d'emblèmes, circulant dans les principales rues, aux bruyantes acclamations d'une autre foule plus nombreuse encore de spectateurs; imaginez le gonp d'œil qui présentait tous ces transparents de différents couleurs, beaucoup de maisons illuminées, les trottoirs encombrés de monde, et les balcons, sur toute la ligne, chargés d'hommes répandant de la voix et du geste aux hourras de la procession et de dames élégamment parées, agitant leurs mouchoirs et jetant des bouquets en témoignage de leur sympathie; et tout cela n'en donne qu'une idée fort imparfaite.

Il faut avoir vu le coup d'œil soi-même pour s'en faire une idée; il faut avoir vu toutes ces physiognomies rayonnantes, il faut avoir entendu tous ces cris d'enthousiasme, il faut avoir vu ces cris d'enthousiasme, il faut avoir entendu tous ces cris d'enthousiasme, il faut avoir senti ces commotions électriques qui produisent dans les grandes agglomérations des causes presque insaisissables; il faut avoir vu, entendu et senti tout cela pour avoir une idée de la beauté imposante du spectacle et de l'enthousiasme qui anime notre population pour la bonne cause. C'est d'un bon augure pour l'éléction d'aujourd'hui.—L'Aboliste.

Tait.—On a reçu à New-York par la voie de Valparaiso, des nouvelles de Payari qui vont jusqu'au 6 juin. La république regarda dans cette île; les Insurrection n'avaient pas encore déposé les armes, mais ils n'osaient point s'aventurer hors des retranchemens qu'ils ont construits dans l'intérieur. Les fortifications, que les Français construisent près de la ville, marchent assez rapidement. La Reine Pomare était encore à bord du bâtiment anglais, le Basilisk.

MARCHANDISES

DE toutes espèces, choisies pour la saison et arrivant à l'instinct de la ville, à vendre par F. MARTEL, en gros ou en détail et aux plus bas prix, pour du comptant à son magasin Grand rue et rue du Marché, au coin de celle Bellevue. n14-d Opelousas, Nov. 1844.

Le souscripteur prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir son ASSORTIMENT D'IVERSES PHALILLEMENS CONFECTIONNÉS, de qualité supérieure et à la dernière mode; ainsi un assortiment complet de

Quincaillerie, Sellerie, Montures pour Sellerie; Bottes et Souliers fins et communs; Souliers pour dames et enfans; Marchandises Sèches;

Un assortiment général d'autres articles trop nombreux pour les spécifier, et qui seront vendus à des prix très réduits POUR DU COMPTANT.

F. COLLINS, Grand rue au coin de la rue du Nord. Opelousas, Nov. 1844. n14-d

AVFS.

LAURENCE DUPRE, de la Paroisse St. Landry, Juge de la Paroisse, FAIT demander, par petition, d'être nommé administrateur des biens de feu

EH Gilberry, décédé.

Toutes personnes qui auraient des raisons légales pour s'opposer à la dite nomination, devront les présenter, par écrit, au dit Juge, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

A. GARRIGUES, Juge de Paroisse. Opelousas, 14 Novembre 1844. n14-d

DECEDE PAR LA COUR DES PIERRES

SERONT vendus, à l'enchère publique, par le souscripteur, le samedi 18 courant, à la paroisse St. Landry, Vendredi 14 de novembre prochain de l'année 1844, A la domicile résidence de feu ISABELLE JEAN-SOINTE, de la dite paroisse, les biens de feu Jean-SOINTE, situés dans la partie nord de la dite paroisse, toutes les propriétés appartenant à la dite défunte, consistant en la moitié indivise d'un certain

Lot ou morceau de Terre,

sur lequel la défunte résidait en dernier lieu, contenant deux cent quarante arpents de superficie, plus ou moins. Six chevaux, des bêtes à cornes, des Meubles, etc. etc.

Les Conditions à la Vente.

A. GARRIGUES, Juge de Paroisse. Opelousas, 14 Novembre 1844. n14-d

BLANC DE PLOMB ET HUILE DE LIN.

200 KEGS de Blanc première qualité, 100 Bils, huile de Lin, à vendre, par le souscripteur, aux prix de la Nolle, Orléans.

NATHAN GILBERT, St. Charles, La.

Jockey Club de St. Landry

Mardi 29 Novembre les Courses, sur le chemin de Courses du Jockey Club de St. Landry, commencent et continueront pendant quatre jours. Le prix de départ à l'arbitre des juges sera composé d'un vainqueur et de son entraineur.

06:31-d WM REED, Sec. du J.C. de St. L.

VICTOIRE.

LA NOUVELLE-ORLEANS FOUR CLAY.

C'est avec un sentiment d'ineffable plaisir que nous annonçons la victoire remportée par les démocrates-whigs de la Nouvelle-Orléans.

Après une lutte où nos adversaires ont combattu en désespérés, comme on le fait quand il s'agit d'une question de vie ou de mort, ils ont été vaincus et la ville a donné une majorité de 414 voix pour CLAY!

Les whigs en cette occasion solennelle ont noblement fait leur devoir. Car il ne faut pas perdre de vue qu'il ont eu à lutter contre toute l'influence des fonctionnaires de l'Etat et du gouvernement général, contre la fraude organisée sur une formidable échelle, et contre l'imperfection de la loi qui restreint outre mesure le temps pendant lequel les polls doivent rester ouverts.

Ainsi un très grand nombre de Citoyens dans Seconde Municipalité n'ont pu voter, parce que les polls ont été fermés avant qu'ils aient pu atteindre le scrutin.

Quoi qu'il en soit, et prenant toutes les circonstances défavorables en considération, nous pouvons nous réjouir du résultat obtenu.—Plus que jamais nous considérons le vote de l'Etat assuré à CLAY.—L'Aboliste.

HAVANE.—Le brick T. Street nous a apporté nos journaux de la Havane jusqu'au 26 octobre. Ils renferment quelques nouvelles intéressantes sur l'ouragan qui a devasté l'île de Cuba. Le pays a considérablement souffert, et un grand nombre de maisons sont complètement perdues. Les provisions ont été rares pendant un instant, mais elles n'ont pas tardé à arriver en abondance des Etats Unis.

PREMIER DE LUCY WALKER.—Le bateau à vapeur Oncté Sam est arrivé samedi de Louis ville, apportant des journaux de cette ville jusqu'au 24 octobre. Le Lucy Walker a sauté à quatre lieux au dessous de New-Albany. L'ex-pilote a été épouvanté, et les victimes sont nombreuses. Dix passagers, le capitaine, le bar-keeper, trois hommes d'équipage et deux régisseurs ont été tués ou n'ont pas reparus. Cinq autres personnes ont été blessées. Le Lucy Walker appartenait au capitaine et était assuré.

Rio de la Plata.—Aux dernières nouvelles, le position relative des forces de la République Argentine et de la République Orientale était toujours la même; le siège de Montevideo n'avancait pas, et rien de décisif n'était survenu. Mais, tout un incident qui, s'il se confirme, va amener nécessairement une conclusion. La suite intelligente qui régnait entre le Brésil et la République Argentine, insinuelle que nous avons mentionnée il y a quelques jours, aurait amené, à ce qu'il paraît, un acte de vigueur de la part du Gouvernement Brésilien; il aurait fait partir dix mille hommes de troupes pour aller au secours des Montevideois et forcer les Buenos-Ayriens à lever le siège. Les projections nouvelles nous font connaître sans doute la tournure qu'aurait prise les affaires.

BRUTALITE.—L'esprit d'intolérance et de haine qui anime quelques membres du parti locofoco s'est encore manifesté samedi, à propos de la procession whig. Des pierres, des briques, ont été jetées à la procession.

Le père de M. J. G. Day, vicinier vénérable, fut attaqué à l'encoignure des rues Louis et Annonciation par une bande de vauriens qui le blessèrent grièvement. M. Day offre un récompense de \$300 à qui pourra lui faire retrouver les auteurs de cette attaque.

M. Lallande Perrier, fut aussi attaqué, en s'en allant chez lui, par un parti de locofocos, mais il se défendit de façon à faire repartir les agresseurs de leur coupable entreprise.

Un de nos redacteurs faillit être tué d'un coup de pierre dans la rue du Canal.

Un paisible citoyen naturalisé, M. Maccarty, qui se trouve chez whig, fut attaqué et cruellement battu en quittant la procession.

M. James Wallace, négociant, fut également battu près du marché St.-Marie.

M. A. Harris reçut deux coups de pierre pendant qu'il était dans la procession.

Le major Board fut également maltraité.

Il y a sans doute beaucoup d'autres faits du même genre qui ne sont pas venus à notre connaissance.

Nous apprenons avec plaisir qu'on a arrêté quelques-uns des auteurs de ces attaques.—L'Aboliste.

LE LOUP BLANC.

PROLOGUE.

V.—Le creux d'un Chêne.

Au centre de la Fosse-aux-Loups s'élevait un tronç de chêne de dimension colossales. Il était en ses hautes et noueuses racines sur le plan incliné de la rampe; ses branches, grosses comme des arbres ordinaires, rayonnaient en tous sens et formaient en quelque sorte la clé de la voûte de verdure qui recouvrait cette partie du ravin.

Il courait dans le pays sur cette arête gantée sur les deux tours qui couronnaient la rampe méridionale du ravin divers bruits traditionnels. On disait, entre autres choses, que l'arbre s'élevait directement au-dessus d'un vaste souterrain dont l'entrée devait se trouver dans les fondations de l'une des deux tours, ou bien encore sur le versant opposé de la montagne, au milieu des tranchées et pans de murailles dont nous avons parlé. Personne, et c'est bien là le caractère propre de l'apathie bretonne, personne n'avait songé jamais à vérifier cet ou dit; à cause de cela, tout le monde était persuadé de son exactitude. Les opinions étaient seulement partagées sur l'origine de ces souterrains, que, de mémoire d'homme, nul n'avait explorés. Les uns prétendaient qu'ils étaient tout simplement d'anciens puits d'où l'on retirait autrefois du minerai de fer; les autres, repoussant cette hypothèse, affirmait que ces caves sans limites couraient en tous sens sous la forêt et rejoignaient celles du manoir de Bonetis, où la tradition plaçait un des centres de résistance au contrat d'union, du temps de la bonne duchesse Anne, cette princesse si populaire, dont les actes sont maintes et dont la mémoire est adorée. Dans cette seconde hypothèse, le souterrain aurait été un refuge ou un lieu d'assemblée pour les premiers conjurés du roi de France-Haute-Bretagne, porteur le feu de Frères-Bretons. Quoi qu'il en soit, quoiqu'on ait douté de l'existence de ces caves, aucun d'eux n'aurait été regardé comme un ignorant ou un insensé.

Aucune trace n'accusait néanmoins leur voi-

singe, et il fallait qu'elles fussent situées à une grande profondeur, car le chêne devait percer au loin le sol. Sa circonférence était énorme, et bien que nul signe de décrépitude ne se montrât dans son tronc frêle, le tronç, complètement dépourvu de moelle, ne se balançait plus que par la couche ligamenteuse extérieure et l'écorce. Deux larges trous donnaient passage à l'intérieur qui formait une véritable salle où dix hommes auraient pu s'asseoir à l'aise. Cet fut au pied de ce chêne que M. de la Tremlays rejoignit son écuyer.

Le vieux gentilhomme était pâle. Ses lèvres pressées qui se pressaient dans son corsac se redressaient sur son aubère visage. Jude était vêtu et armé comme pour un long voyage. A l'approche de son maître, il se leva et montra du doigt le coffret de fer.

C'est bien! dit Nicolas Trem.

Il se mit à genoux près du coffret dont il fit jouer la serrure. Puis, tirant de son sein le parchemin signé par Hervé de Vauvey, il le caressa sous les pièces d'or.

Comme cela, murmura-t-il en relevant le coffret, parés ou riches, les Trem pourrissent remiser leur héritage et la tradition sera vaincue, si tradition il y a.

Jude ne comprenait point et demeurait immobile prêt à exécuter un ordre, quel qu'il fut, mais he se souciait point de le devancer.

Jude était un homme de robuste taille et de visage durement accentué. Ses pommettes anguleuses saillaient brusquement hors du contour de sa joue et donnaient à ses traits ce caractère de rudesse que présente d'ordinaire le type breton. Il portait les cheveux longs et sa barbe grisonnante s'enroulait en épais collier autour de son cou. Son costume, de même que celui de Nicolas Trem, était fort à la mode cent ans auparavant, et à longueur demeurée de sa rapidité à garder de force, on pouvait croire que le temps des chevaliers errants et des hahits d'acier n'était point passé depuis des siècles. C'est que, en Bretagne, le temps ne vole point; il marche; ses ailes se détraquent et s'abandonnent au bruyant contact de l'atmosphère américaine. Les coutumes s'enrichissent sur le temps; elles se traitent et restent immuables.

Annual, Jude était une de ces honnêtes natures françaises à la communication passive, et qui, dès l'enfance, lui-même leur vouloir à une volonté surabondante. Jude obéissait; c'était son rôle et sa vocation, sans son obéissance était éternel et non point servile. On ne pouvait plus guère de nos jours ces caractères et irrévocables qui faisaient du maître et du serviteur un seul tout qui possédait deux forces d'homme au service d'une volonté unique. Domesticité eût été l'abjection, et, juste ou non, cette loi ne se trouve dans une classe de notre société; mais, à ses époques où le vasselage organisé remonte au sort au souverain par tous les échelons d'un système complet et sans lacunes, le vœu était à son apogée ce que nous sommes habitués à voir.

On ne doit donc point s'étonner si nous faisons une différence entre Jude et un serviteur à gages. Nous restons dans la vérité. Jude, tout disposé qu'il fut à obéir passivement et sans discussion, gardait encore sa dignité d'homme. Son obéissance avait la même source, même la même portée, que le dévouement d'un haut baron à la personne du roi.

Lorsque M. de la Tremlays eut refermé le coffret à double tour, il jeta autour de soi un regard plein d'inquiétude.

Souviens-toi, Jude, demanda-t-il à voix basse, tout se sait.

Jude se vit rudement battu dans les bois-sans-environnés. Nous sommes nous, répondit-il. C'est que, possédant le vieux gentilhomme en placent sa main étendue sur le coffret de fer, c'est que la vie et la fortune de Trem sont dans les mains de cet homme; c'est que voler mon secret, l'espérer de ma main, c'est courir à son danger de mort à lui, me surprenant ici à l'heure qu'il est. Distinge me, dit-il à Jude.

Nous. Tu es à moi, je sais que tu mourrais avant de trahir.

Jude tira la main sur son corsac.

Vous êtes seul, respecta-t-il.

M. de la Tremlays jeta un second regard aux taillis d'alentour. Puis il leva les yeux.

Qu'est cela? dit-il en approchant, derrière les taillis rouges, la loge de Mathieu Blanc.

C'est est, répondit Jude. Le lapin blanc dort et son père se meurt.

Un bruit passa sur le front du vieux gentilhomme.

Jean Blanc! murmura-t-il.

Le souvenir de la scène de la veille traversa son esprit comme une menace ou un mauvais présage.

Le pauvre gars, dit Jude, n'est point aimé de maître Alain. Dieu sait ce qu'il deviendra du rant not' absence!

Nicolas Trem tendit sa main de soit à Jude qui comprit et la lança comme une fronde par-dessus les arbres. La bourse, adroitement dirigée, alla tomber juste au seuil de la loge.

Et maintenant, à l'ouvrage! dit le vieux gentilhomme.

Avec l'aide de Jude, il porta le coffret de fer dans le creux du chêne. Ce lieu servait de magasin à Jean Blanc et contenait ses outils en nombre temps que plusieurs fagots de branches de châtaigner. Jude fit un pas et commença à creuser. Après une heure d'un travail qui fut vite à cause de la nature du sol, tout venit de racines, le coffret fut enfoncé et recouvert de terre. Jude établit si adroitement les choses dans leur état primitif, qu'il fut fallu trahison préalable pour soupçonner que la terre eût été remuée. Le soleil monta et jetait déjà ses rayons par-dessus les cimes des arbres.

En route! dit Nicolas Trem. Le chemin est long et j'ai grande hâte d'en finir.

Le maître et le serviteur remontèrent la rampe à pas précipités. Ce fut à ce moment que Jean sortit de la loge et les aperçut. Douc comme il l'était d'une agilité merveilleuse, il bondit le long de la descente et atteignit bientôt l'endroit du bûcher où M. de la Tremlays avait disparu. Mais il tâtonna dans les taillis, et lorsqu'il arriva dans la route frayée, il entendit au loin le galop de deux chevaux. Il s'élança de nouveau. Les chevaux allaient comme le vent; quoi qu'il fut fait, il ne gagnait point de terrain. Alors, par une inspiration soudaine, il gravit un chêne avec la prestesse d'un faucon et gagna le sommet en quelques secondes. Il vit deux chevaux qui couraient dans la direction de Fougères.

Nicolas Trem! cria-t-il d'une voix désespérée.

Le vieux gentilhomme se retourna et continua la course. Jean Blanc se fit un port-voix de